MINISTÈRE DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Entreprendre dans la culture

ifcic Institut pour le Financement du Cinéma et des Industries Culturelles

Prix IFCIC *Entreprendre dans la Culture*

• *Appel à candidatures* •

Vous êtes entrepreneur(e) dans le secteur culturel ou les industries créatives ?
Vous avez développé une initiative remarquable ? Exemplaire dans sa résilience face à l'impact de la crise sanitaire ? Porteuse de sens pour le redéploiement et l'avenir de votre activité ?

Présentez votre candidature au sixième prix IFCIC *Entreprendre dans la culture*, attribué par l'IFCIC et le ministère de la Culture (direction générale des médias et des industries culturelles) dans le cadre du forum éponyme, organisé à Paris du 28 au 30 septembre 2021.

Le prix IFCIC *Entreprendre dans la Culture* récompense les entreprises ou associations ayant développé, dans le secteur culturel, un modèle économique ou une forme d'organisation remarquable, innovante, originale, responsable et/ou durable. Doté au total de 30 000 €, il distingue une promotion d'entreprises ou associations culturelles (maximum de 5). Les lauréats bénéficient, en plus de la dotation du prix, d'un suivi personnalisé de l'IFCIC sur les questions de financement ainsi que de l'expertise - et du réseau - du ministère de la Culture. Le prix est ouvert à toutes les entreprises ou associations basées en France et œuvrant dans les industries créatives, tous secteurs culturels confondus[1].

Le dossier de candidature est disponible en téléchargement sur les sites internet de l'IFCIC et du ministère de la Culture.

Il est à retourner complet (fiche descriptive, note de présentation et pièces complémentaires) au plus tard le vendredi 11 juin 2021

• • •

L'IFCIC *(Institut pour le financement du cinéma et des industries culturelles) est un établissement de crédit qui a pour mission de faciliter l'accès au crédit des entreprises culturelles et créatives. Doté d'une expertise reconnue de ces secteurs, l'IFCIC propose deux solutions de financement : la garantie bancaire et le prêt. Il offre aux entreprises culturelles son accompagnement financier et son expertise sectorielle, aux banques sa garantie, ses capacités de cofinancement et son expertise des modèles économiques des entreprises culturelles.*

Lauréats du cinquième prix IFCIC entreprendre dans la culture *: Atlas V, La Réserve des Arts, Marine Serre, Tada, Utopia Pont-Sainte-Marie*

Contact IFCIC
Nicolas Trichet – prix-entreprendre-culture@ifcic.fr

Contact ministère de la Culture
Philippe Tilly – philippe.tilly@culture.gouv.fr

[1] *Spectacle vivant, livre, musique, arts plastiques, cinéma et audiovisuel, jeux vidéo, multimédia et numérique, design, métiers d'art, presse, jeune création de mode et tout autre secteur en lien avec le domaine culturel.*